

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DDTE

Numéro: 13.171

Date: 1^{er} octobre 2013, 15h24

Type de proposition: Interpellation

Auteur-e-s: François Jaquet

Titre: Crédit pour l'amélioration structurelle dans le secteur de la production du fromage

La commune de La Sagne a une activité économique essentiellement tournée vers l'agriculture et la production de lait en particulier. Une grande partie de ce lait est destiné à la production du fromage Gruyère AOC pour lequel les Montagnes neuchâteloises sont reconnues pour la fourniture d'un produit d'une excellente qualité.

Il y a actuellement 2 fromageries sur le territoire de La Sagne, soit une au centre du village et l'autre à Miéville qui a cessé sa production depuis environ deux ans car les installations ne correspondent plus aux normes actuelles alors que l'autre n'a pas la capacité de produire la totalité du fromage qui correspond à la surface laitière du village. Une partie du lait est donc transportée journalièrement vers la laiterie des Ponts-de-Martel, ce qui représente une solution de dépannage dont l'interprofession du Gruyère a fixé la durée jusqu'au 31 décembre 2014.

Un projet d'agrandissement de la fromagerie de Miéville, afin de devenir l'unique lieu de production de la commune, a donc été étudié par les 2 sociétés de laiterie pour un budget de 3.125.000 francs. Ce projet a été approuvé par l'Office fédéral de l'agriculture et le service cantonal de l'agriculture. Il ne pourra toutefois pas voir le jour sans l'octroi de la subvention cantonale qui complète celle de la confédération.

D'autres projets de fromageries, notamment à Bémont et à La Brévine sont en cours d'étude et il paraît important, pour cette profession, qu'un crédit pour les améliorations structurelles dans l'agriculture soit étudié par le Conseil d'Etat afin que ces projets puissent être menés à leur terme dans les plus brefs délais.

Signataire-s

JAQUET	François
WILLENER	Walter
FRICK	Herrmann
WENGER	Bernhard